

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2123

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 36

À l'alinéa 9, substituer à la référence :

« L. 321-2 »,

la référence :

« L. 323-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.